PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Grand Est
Service régional de l'alimentation
Pôle Programme national pour l'alimentation

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Liberté
Égalité
Fraternité

COMITÉ RÉGIONAL POUR L'ALIMENTATION (CRALIM)

Mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) et du programme national pour l'alimentation (PNA) en Grand Est

Introduction

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

Monsieur Gary MAILLARD

Directeur

Centre de ressources d'expertise et de performance sportive (CREPS) de Reims

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

Monsieur Pierre BESSIN

Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Grand Est

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

Madame Béatrice MOREAU

Vice-présidente en charge de l'agriculture, de la viticulture et de la forêt

Conseil régional Grand Est

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

Ordre du jour

9h30 – 9h45	Introductions de la journée	Plénière : salle Menuhin
9h45 – 11h00	Plénière sur la mise en œuvre du PNA en Grand Est et temps d'échanges avec la salle	
11h00 – 11h55	Retours d'expériences de porteurs de projets du territoire, par thématique à la carte	Sous-groupes
11h55 – 13h05	Repas	Restaurant collectif du CREPS
13h05 – 14h00	Retours d'expériences de porteurs de projets du territoire, par thématique à la carte	Sous-groupes
14h00 – 15h05	Présentation d'appuis institutionnels mobilisables pour la mise en œuvre d'actions sur l'alimentation durable et temps d'échanges avec la salle	Plénière : salle Menuhin
15h05 – 15h15	Conclusions de la journée	

Temps en plénière n°1 :

Etat des lieux du programme national pour l'alimentation (PNA) en Grand Est

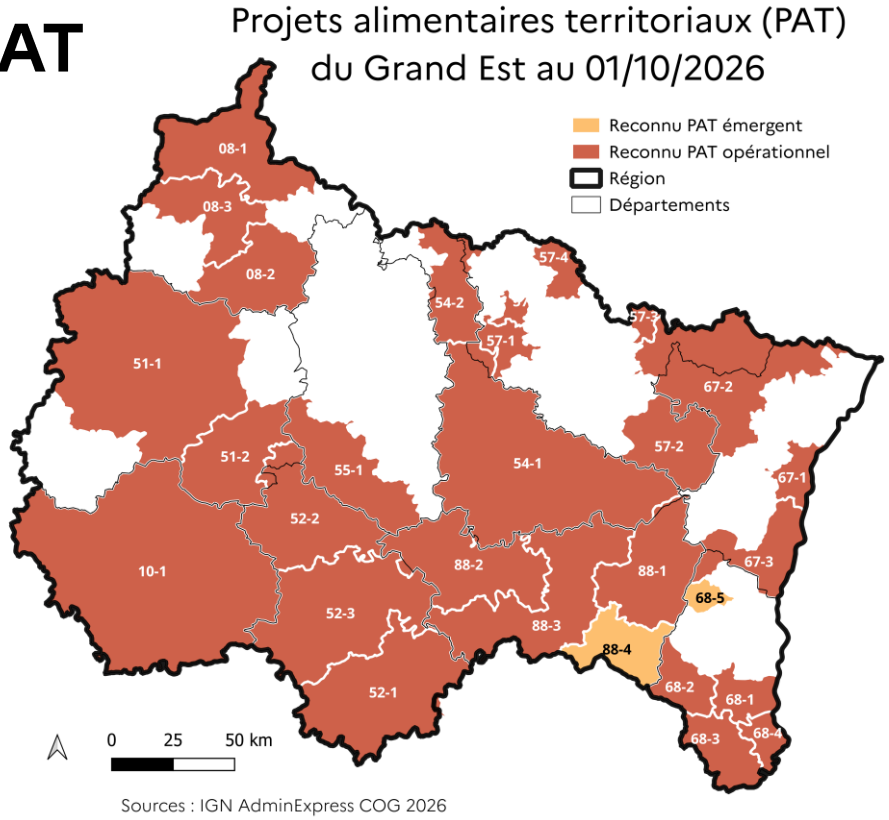
PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

Les Projets alimentaires territoriaux (PAT), catalyseurs de coopérations

Madame Emilie THIERS
Chargée de mission transition alimentaire
DRAAF Grand Est

Etat des lieux des PAT

- 2 PAT de niveau 1, dits « émergents »
- 27 PAT de niveau 2, dits « opérationnels »



08-1	PAT du PNR des Ardennes et d'Ardenne Métropole
08-2	PAT de l'Argonne Ardennaise
08-3	PAT des Crêtes Préardennaises
10-1	PAT de l'Aube
51-1	PAT du Triangle Marnais
51-2	PAT du Pays Vitryat
52-1	PAT du Pays de Langres
52-2	PAT du Nord Haute-Marne
52-3	PAT du Pays de Chaumont
54-1	PAT du Sud Meurthe-et-Mosellan
54-2	PAT du Pays Haut Lorrain
55-1	PAT du Pays Barrois
57-1	PAT de l'Euro-Métropole de Metz
57-2	PAT du Pays de Sarrebourg
57-3	PAT de l'Agglomération Forbach Porte de France
57-4	PAT du Bouzonvillois Trois-Frontières
57-5	PAT de Rives de Moselle
67-1	PAT de l'Eurométropole de Strasbourg
67-2	PAT des Vosges du Nord et ses pays
67-3	PAT de l'Alsace Centrale
68-1	PAT de Mulhouse Alsace Agglomération
68-2	PAT du Pays Thur Doller
68-3	PAT du Pays du Sundgau
68-4	PAT de Saint-Louis Agglomération
68-5	PAT de la Vallée de Kaysersberg
88-1	PAT de la Déodatie
88-2	PAT de la Plaine des Vosges
88-3	PAT du Pays d'Epinal
88-4	PAT du Pays de Remiremont

Projet Alimentaire Territorial
Projet reconnu par l'État
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Planification écologique : soutien à la structuration des PAT de niveau 2 en 2024 et 2025

AAC 2024

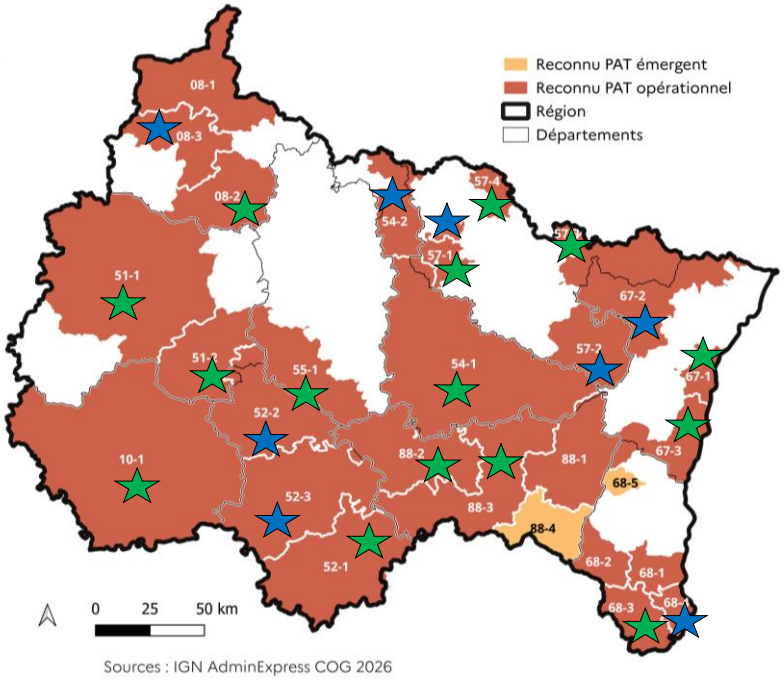
1,25M €
15 PAT financés
65 projets soutenus

20 000€ pour le Réseau PARTAAGE

AAC 2025

918 650 €
8 PAT financés
62 projets soutenus

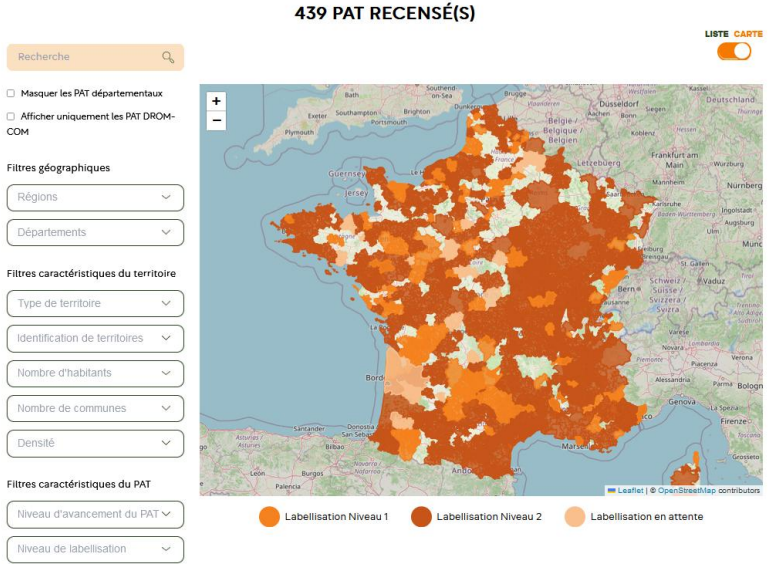
20 000€ pour le Réseau PARTAAGE



08-1	PAT du PNR des Ardennes et d'Ardenne Métropole
08-2	PAT de l'Argonne Ardennaise
08-3	PAT des Crêtes Préardennaises
10-1	PAT de l'Aube
51-1	PAT du Triangle Marnais
51-2	PAT du Pays Vitryat
52-1	PAT du Pays de Langres
52-2	PAT du Nord Haute-Marne
52-3	PAT du Pays de Chaumont
54-1	PAT du Sud Meurthe-et-Mosellan
54-2	PAT du Pays Haut Lorrain
55-1	PAT du Pays Barrois
57-1	PAT de l'Euro-Métropole de Metz
57-2	PAT du Pays de Sarrebourg
57-3	PAT de l'Agglomération Forbach Porte de France
57-4	PAT du Bouzonvillois Trois-Frontières
57-5	PAT de Rives de Moselle
67-1	PAT de l'Eurométropole de Strasbourg
67-2	PAT des Vosges du Nord et ses pays
67-3	PAT de l'Alsace Centrale
68-1	PAT de Mulhouse Alsace Agglomération
68-2	PAT du Pays Thur Doller
68-3	PAT du Pays du Sundgau
68-4	PAT de Saint-Louis Agglomération
68-5	PAT de la Vallée de Kaysersberg
88-1	PAT de la Déodatie
88-2	PAT de la Plaine des Vosges
88-3	PAT du Pays d'Epinal
88-4	PAT du Pays de Remiremont

France PAT : le réseau national des PAT





- Observatoire : suivre le déploiement des PAT à l'échelle nationale
- Fiches PAT : découvrir les enjeux et les plan d'actions de chaque territoire
- Partage de ressources
- Evénements et webinaires nationaux

https://france-pat.fr/

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

Le réseau PARTAAGE, réseau régional des acteurs de l'alimentation durable

Madame Charline TROUILLET, Monsieur Hugo PARIS
Equipe d'animation du réseau PARTAAGE
AD2S Grand Est

Comité Régional pour l'Alimentation – édition 2026



RÉSEAU PARTAGE

Pour une Alimentation Responsable et une Transition Agri-Alimentaire en Grand-Est

10 novembre 2026

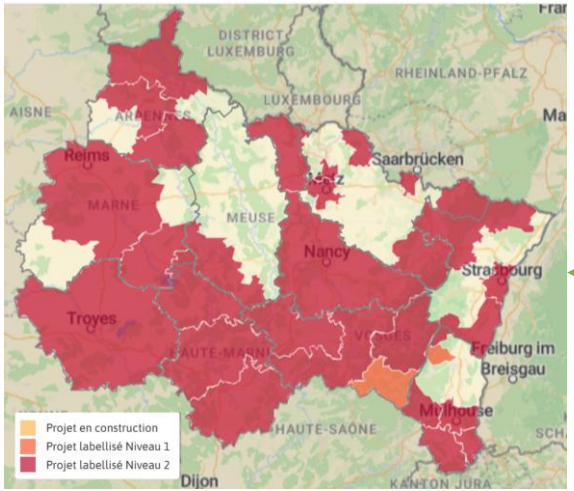
Intervention de Hugo PARIS et Charline TROUILLET

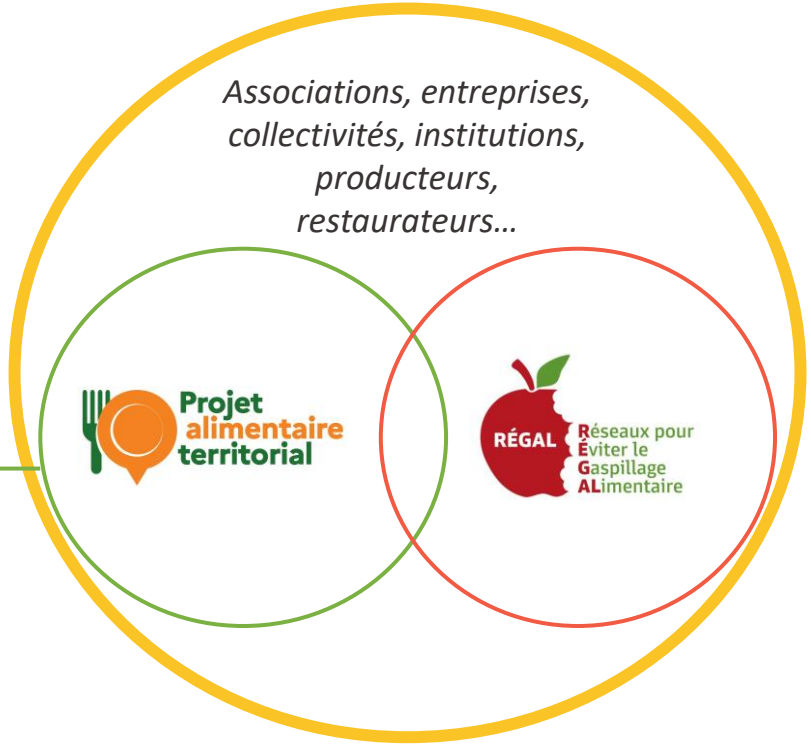
RÉSEAU PART AGE

Le réseau porté par : AD2S GRAND EST

Le réseau financé par : Préfet de la Région Grand Est – Liberté Égalité Fraternité ; Programme National pour l'Alimentation Territoires en Action ; France Nation Verte Agir · Mobiliser · Accélérer ; Mieux Manger pour Tous ; République Française Liberté Égalité Fraternité ; ADEME Agence de la transition écologique ; La Région Grand Est

Réseau des acteurs de l'alimentation durable





Un même réseau pour favoriser les échanges et les coopérations autour de l'alimentation durable

Une nouvelle dynamique pour PARTAAGE

2020

Créé et animé par

Citoyens & Territoires Grand Est

2026

Reprise d'animation par

AD2S GRAND EST

Une année de relance :

Un réseau réinterrogé
- Consultation des chargés de mission PAT et des acteurs de l'alimentation durable
- Des retours qui réaffirment l'intérêt et la place du réseau en Grand Est

Une animation renforcée
- Deux postes dédiés à l'animation du réseau PARTAAGE

Contact : contact@reseau-partaage.fr

RÉSEAU PARTAAGE

Les missions du réseau

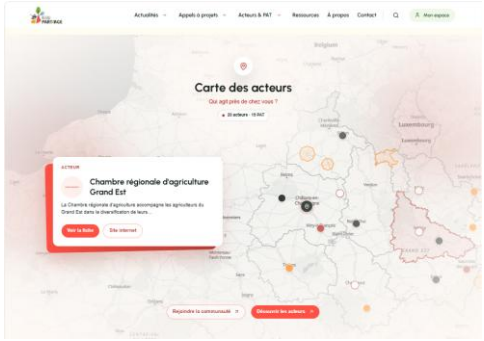
FAVORISER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES

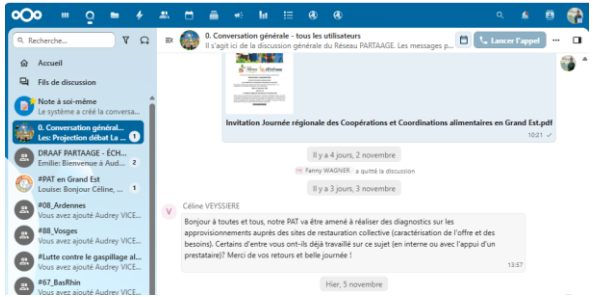
RENCONTRER POUR AGIR

FACILITER L'ACCÈS À L'INFORMATION

VALORISER LES INITIATIVES

Deux outils principaux :





Différents formats :

- Webinaires ;
- Visites terrains ;
- Rencontres régionales ;
- Groupes de travail ;
- Cafés-solutions.

Contact : contact@reseau-partaage.fr

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

La restauration collective, au cœur de l'alimentation durable et de qualité

Madame Valentine BARILLEY
Cheffe du pôle Programme national pour l'alimentation
DRAAF Grand Est

Les 5 volets de la loi EGalim, complétée par la loi Climat & Résilience et la loi d'Urgence (UPSA)

Pour tous les restaurants collectifs, publics ou privés, en gestion directe ou en gestion concédée : environ 85 000 cantines en France

Approvisionnements « EGalim »

Produits bénéficiant de labels, certifications, mentions, ou autres produits, définis aux 1° à 8° de l'article L.230-5-1 du CRPM[1]. *Sur total des achats en €HT*

- **au moins 50% de produits « EGalim »**
 12 catégories de produits éligibles : 1° à 8°

 au moins 30% SIQO[2], HVE ou fermiers UPSA
 7 catégories de produits éligibles : 2° à 3°bis

 au moins 20% issus de l'agriculture biologique (y compris en conversion)
 1 catégorie de produit éligible : 2°
- **60% de viandes et poissons « EGalim »**
 État et ses opérateurs : **seuil porté à 100%**
- **Suivi origine Europe[3] (hors France) et France** UPSA
- Personnes morales de droit public :
 Préférence Européenne[3] UPSA

Diversification des sources de protéines/menus végétariens

- Dès 200 couverts/j
 plan pluriannuel de diversification
- Scolaire :
 menu végétarien hebdomadaire
- État et ses opérateurs, si choix multiple de menus :
 option quotidienne

Lutte contre le gaspillage alimentaire

- **diagnostic et démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire**
- Dès 3000 couverts/j
 Proposition de convention de dons avec association(s) habilitée(s)

Réduction du plastique

- **Contenant à emporter réutilisable ou recyclable**
- Services sanitaires ≤6 ans[4], scolaire, universitaire :
 Fin des contenants alimentaires en plastique (réchauffe, cuisson et service)

Information des usagers

- **Affichage permanent**
- **Campagne annuelle d'information**

sur la part des produits EGalim et/ou issus des PAT[5]

Télédéclaration obligatoire
avant le 31 mars de l'année n sur le bilan de l'année n-1

ma cantine

Données anonymisées et rendues publiques
- ✅ Rapport au parlement (annuel)
- ✅ Observatoire EGalim
- ✅ *Open data*

(1) Code rural et de la pêche maritime ; **(2) SIQO** : signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (AB, Label Rouge, AOC/AOP, IGP, STG) ; **(3)** Union Européenne, Espace économique européen ou des pays et territoires d'outre-mer ; **(4)** Pédiatrie, obstétrique et maternité, centres périnataux de proximité, services de protection maternelle et infantile ; **(5)** Projet Alimentaire Territorial ; surligné en vert : mesures sur périmètres spécifiques

NOUVEAU [UPSA]

au moins
20%
Agriculture bio
(y compris en conversion)

1. Agriculture biologique

au moins
30%
SIQO* HVE fermier

1. Agriculture biologique
2. à 5. SIQO* (hors bio) : Label Rouge, AOC/AOP, IGP, STG
6. Haute valeur env. (HVE)
7. Mention « Fermier »

au moins
50%
produits EGalim

Total des achats alimentaires (en € HT)

1. Agriculture biologique *(2°)*
2. à 5. SIQO* (hors bio) : Label Rouge, AOC/AOP, IGP, STG *(3°)*
6. Haute valeur environnementale (HVE) *(3°)*
7. Mention « Fermier » *(3°)*
8. Certification environnementale niv. 2 *(6°)* UPSA
9. Écolabel pêche durable *(4°)*
10. *7°bis* et *7°ter* UPSA
11. Région ultrapériphérique (RUP) *(5°)*
12. Commerce équitable *(3°ter)*
13. Montagne/environnement avec certif. conforme UE *(3° quater)* UPSA
14. Caractéristiques nutritionnelles/environnement avec certif. conforme UE *(4° bis)* UPSA
15. Critères d'achats : Externalités environnementales *(1°)*
16. Critères d'achats : Perf. environnementale et approvisionnements directs *(1°bis)*

*SIQO : signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (AB, Label Rouge, AOC/AOP, IGP, STG)

Numérotation des 12 catégories « EGalim » par ordre d'affichage sur le parcours de télédéclaration sur *ma cantine*
En bleu : les denrées non transformées ou de première transformation composées à 95% au moins de ces produits sont éligibles EGalim (3°bis) UPSA
En orange : références à l'article L-230-5-1 du Code rural et de la pêche maritime ;

Le paysage de la restauration collective reste imparfaitement connu, même à l'échelle nationale

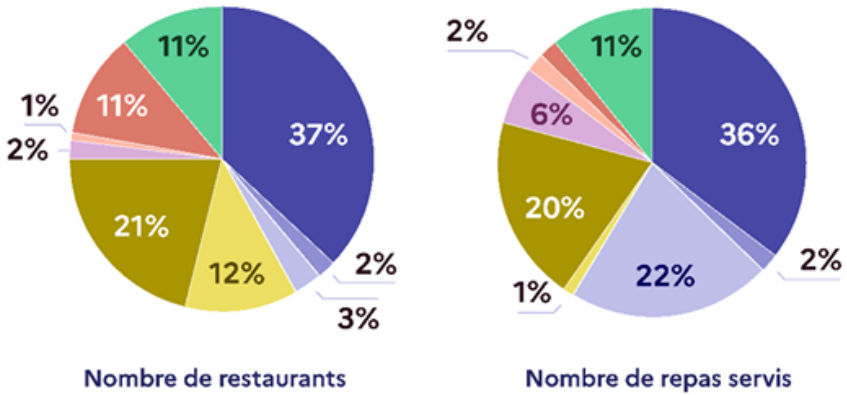
« Cette répartition des restaurants collectifs par segment, présentée dans la figure 1 est **une indication qui doit être prise avec précaution**. »

« Aussi, le panorama présenté ci-avant, très estimatif à ce jour, **devrait se préciser avec le déploiement des télédéclarations sur la plateforme *ma cantine***, et se rapprocher d'une photographie fidèle de la réalité du secteur. »

Rapport du Gouvernement au Parlement – Bilan statistique annuel 2025 de l'application des objectifs d'approvisionnement fixés à la restauration collective (Données d'achats 2024)

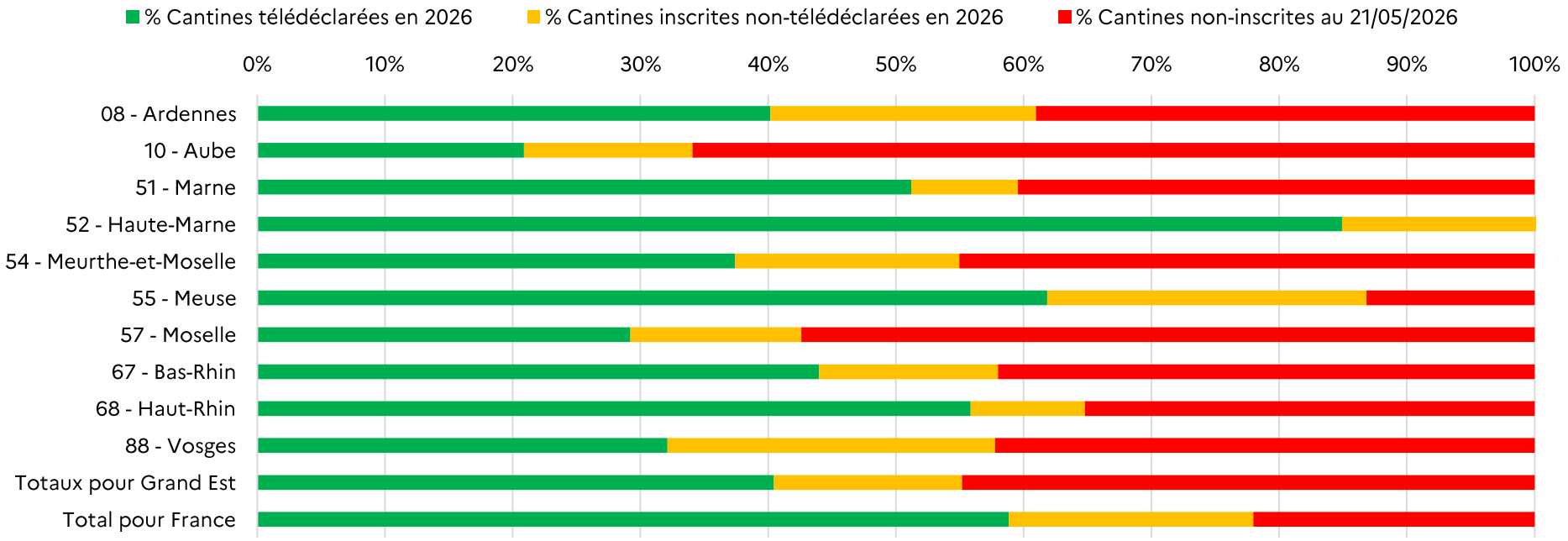
Répartition de la restauration collective par segments, en nombre de cantines et en nombre de repas servis

Par rapport au nombre de restaurants et au nombre de repas servis



Bilan provisoire 2026 : Répartition des cantines ayant réalisé leur inscription et/ou leur télédéclaration sur *ma cantine* en 2026 en Grand Est

Nombre de cantines et pourcentage du nombre estimé de cantines dans le département

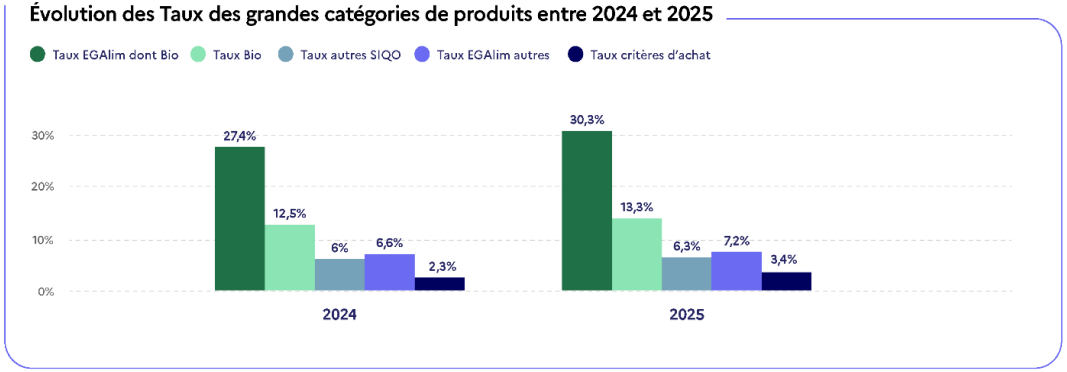


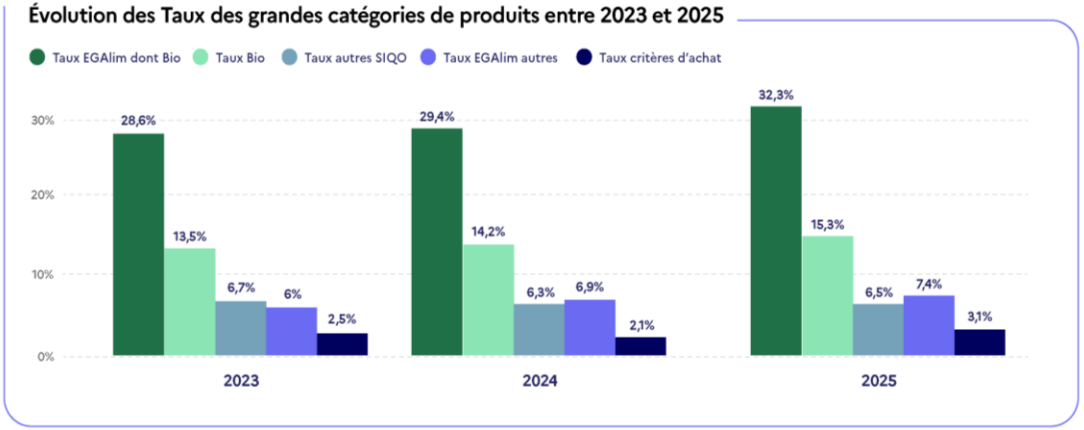
➢ Campagne de télédéclaration des approvisionnements de l'année 2027 : du 13 janvier au 31 mars 2027 sur *ma cantine*

Une progression réelle est déjà visible dans les cantines ayant télédéclaré plusieurs années

A l'échelle nationale :

Rapport du Gouvernement au Parlement Établi conformément à l'article L. 230-5-1 du code rural et de la pêche maritime – Bilan statistique annuel 2025 de l'application des objectifs d'approvisionnement fixés à la restauration collective (Données d'achats 2024)

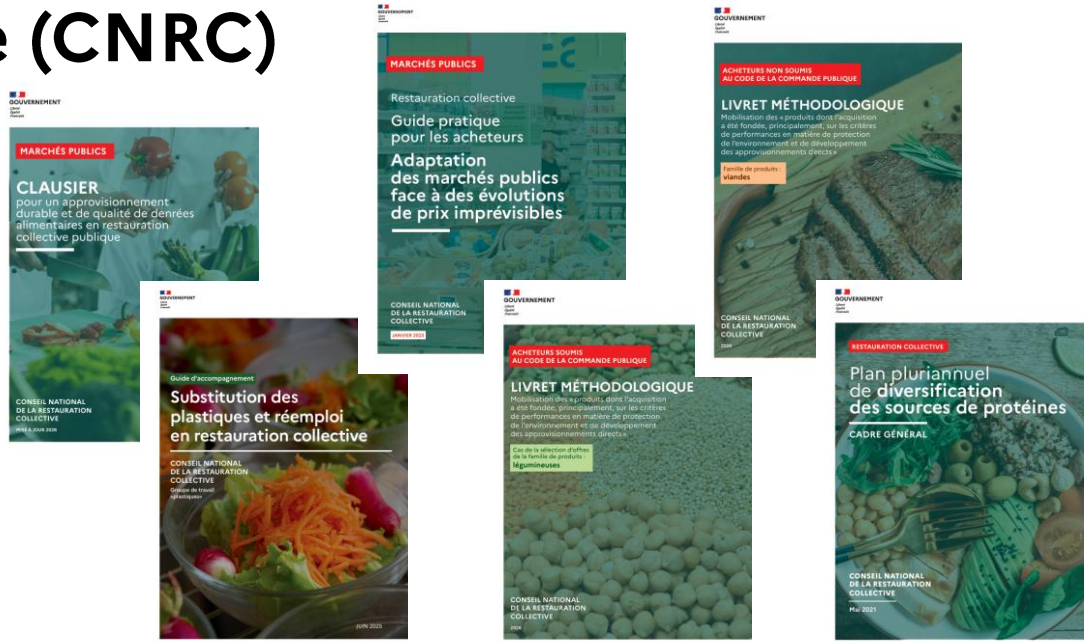




Ressources facilitant l'atteinte des exigences légales « EGalim » : travaux du conseil national de la restauration collective (CNRC)

Créé en mars 2019, le Conseil national de la restauration collective est une **instance de concertation informelle**. Le CNRC **rassemble les pouvoirs publics et de nombreux représentants du secteur** : des professionnels de la restauration collective, des producteurs, des acteurs de la transformation et de la distribution, des collectivités, des convives, ainsi que des profils issus de la santé publique ou de la recherche.

Les groupes de travail du CNRC produisent régulièrement des guides, fiches pratiques et outils : https://documentation.ma-cantine.agriculture.gouv.fr/fr/article/les-guides-du-cnrc-7ujgj5/. Leur objectif est d'**aider les équipes à comprendre la réglementation, à s'organiser et à progresser**, quelle que soit la taille de la structure.



Ressources facilitant l'atteinte des exigences légales « EGalim » : programme européen « Lait et fruits à l'école »

Le PLFE est un programme européen opéré par FranceAgriMer, visant à augmenter la consommation de **lait frais, produits laitiers, fruits et légumes** dans les **établissements scolaires**, grâce à la subvention de distributions – qui peuvent avoir lieu en restauration collective.

- Le PLFE est un **levier financier** pour l'atteinte des exigences légales « EGalim » **en restauration collective scolaire**, avec favorisation des **produits SIQO dont bio**.

En Grand Est depuis juillet 2026, mobilisation du réseau des Chambres d'agriculture pour :

- ✓ Augmenter le **référencement de producteurs locaux** dans le programme,
- ✓ Accompagner les restaurations collectives scolaires à **bénéficier des subventions** issues du PLFE





Ressources facilitant l'atteinte des exigences légales « EGalim » : mobilisation du réseau partenarial dense

Des apports de multiples natures, par exemple :

- Formations
- Mise en relation entre acheteurs et vendeurs
- Diagnostics
- Retours d'expériences

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

Le programme ADAGE de la Région, au service de l'ensemble des filières et des restaurants collectifs

Madame Aurélie MARAND
Cheffe du service alimentation et cheffe de projet ADAGE
Région Grand Est

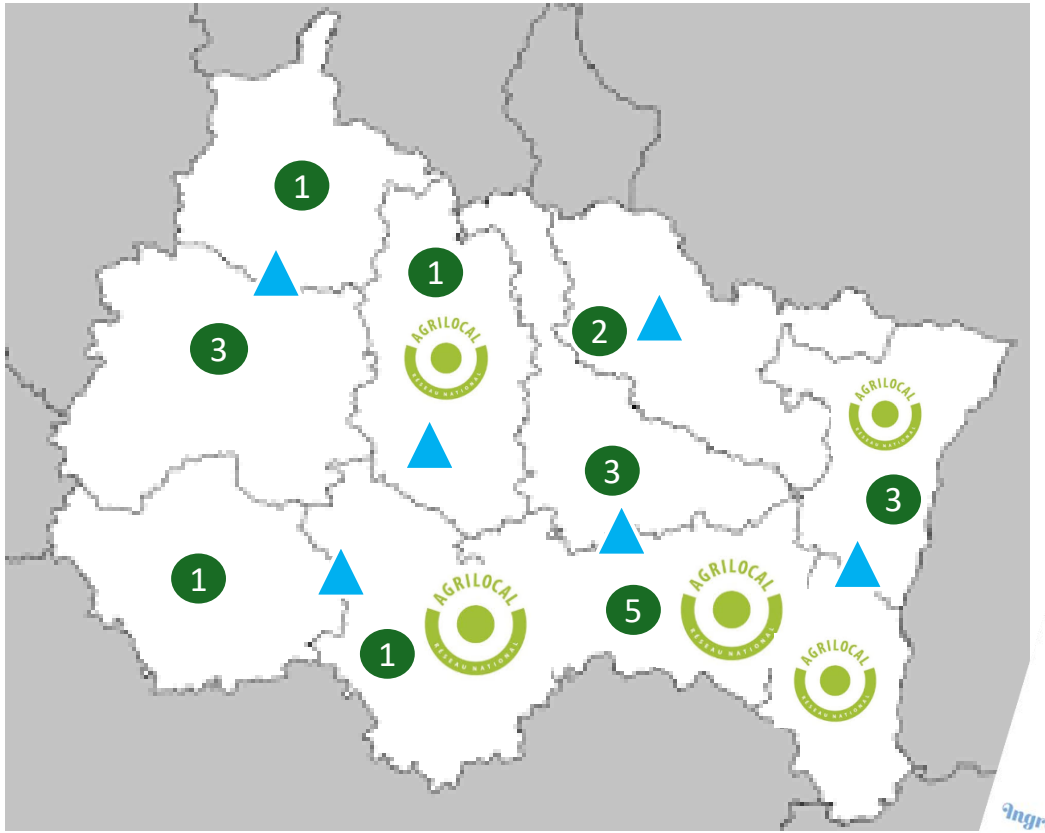
Ecosystème ADAGE

La Région le 100% local

signataires Charte

territoires Agrilocal

AGAPES











Achats de qualité dans les lycées



- dispositif d'aide aux achats de qualité, lycées publics
- avril 2024
- jusqu'à 20 centimes/repas

OUTILS

- ✓ **aide financière directe**
- ✓ **logiciel de suivi des indicateurs (webgerest)**
- ✓ **newsletter trimestrielle, podium**
- ✓ **animation**

BILAN - 2025 (2024)

168 cuisines de lycées aidées (153) = 89%
14,7 M repas concernés (12,8 M)
1,2 M€ versés (657 k€)
Moyenne « local » : 17,2% (14,6%)
Moyenne Egalim : 21,1 % (18,2%)

BILAN - T1 2026

4,2 M repas concernés
Moyenne « local » : 16,5 %
Moyenne Egalim : 22,6 % dont bio : 10,8 %
Lycée Libergier, Reims : 52 % local
Lycée C. Claudel, Remiremont : 46 % local
Lycées Dr Koeberlé : 42 % local

La Région Grand Est

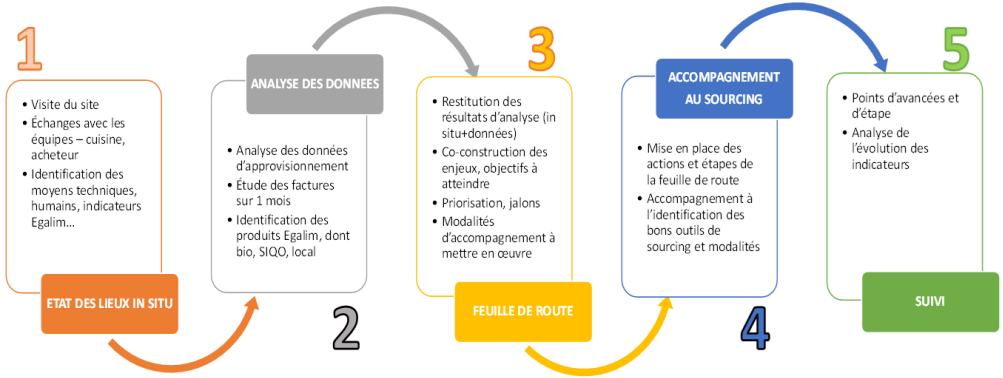
RESEAU DES FACILITATEURS DE SOURCING LOCAL GRAND EST

Modalités socles d'accompagnement d'un acheteur public

WORK IN PROGRESS

Facilitateurs de sourcing local

- dispositif d'aide au sourcing local
- juin 2025 pour 18 mois
- 13 Facilitateurs, objectif 60 lycées
- budget dédié : 200 k€ /18 mois



Version 15/04/2024

OUTILS

- ✓ **appel à manifestation d'intérêt**
- ✓ **aide forfaitaire Facilitateurs**
- ✓ **parcours d'accompagnement, Charte**
- ✓ **animation réseau**

POINT D'ETAPE

66% objectif : 40 lycées engagés/en cours
100% GE : Chambres départementales, Interbev, Bio GE
Parcours en 5 étapes commun
4 réunions réseau + points bilatéraux

La Région Grand Est

Territoires Agrilocal

- 50% du Grand Est couvert par Agrilocal
- Sécuriser les achats en gré à gré, conforme CCP
- 4 territoires partenaires : CD 52, 55, 88, CeA
- Implication PAT, lycées, CAD…

OUTILS

- ✓ **plateforme Agrilocal**
- ✓ **animation _ Semaines Agrilocal**
- ✓ **feuille de route partagée**

1 PILIER 1 CADRAGE ET GOUVERNANCE



- Structurer la gouvernance territoriale
- Rôle et engagement des partenaires
- Définir les modalités de travail du GT

2 PILIER 2 STRATÉGIE ET ARTICULATION



- Partager le diagnostic de l'existant
- Identifier les priorités 2027
- Articuler Agrilocal avec les dynamiques du territoire (PAT, groupements, filières…)



3 PILIER 3 VALORISATION ET AMÉLIORATION CONTINUE



- Identifier des lycées pilotes / vitrines
- Préparer la valorisation des actions
- Poser les bases du suivi et des indicateurs

La Région Grand Est

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

Temps d'échanges

Temps de tables rondes n°1 :

Retours d'expériences thématiques des acteurs du territoire

Thématique à la carte

Rejoignez la table ronde indiquée sur votre badge

Production

Salle 15 – Etage -1

Animation : Frédéric LEDUC - DRAAF

Restauration collective

Salle 1 – Rez-de-chaussée

Animation : Valentine BARILLEY - DRAAF

Justice sociale

Salle 4 – Rez-de-chaussée

Animation : Agathe HUETO - DRAAF

Nutrition et santé

Salle 10 – Etage -1

Animation : Véronique TECHE - DRAAF

Foncier agricole et urbanisme

Salle 11 – Etage -1

Animation : Emilie THIERS - DRAAF

Entrée au restaurant collectif du CREPS attendue à 11h55

Pause méridienne

Reprise à 13h05 avec le 2ème temps de tables rondes

Temps de tables rondes n°2 :

Retours d'expériences thématiques des acteurs du territoire

Thématique à la carte

Rejoignez la table ronde indiquée sur votre badge

Préservation des ressources, biodiversité et climat

Salle 1 – Rez-de-chaussée

Animation : Emilie THIERS – DRAAF

Transformation - distribution

Salle 15 – Etage -1

Animation : Frédéric LEDUC – DRAAF

Emploi

Salle 11 – Etage -1

Animation: Valentine BARILLEY - DRAAF

Education à l'alimentation

Salle 10 – Etage -1

Animation : Véronique TECHE - DRAAF

Préservation des ressources : lutte contre le gaspillage alimentaire

Salle 4 – Rez-de-chaussée

Animation : Agathe HUETO - DRAAF

Retour en plénière attendu pour 14h00

Temps en plénière n°2 :

Appuis institutionnels à la mise en œuvre d'actions et projets sur l'alimentation saine et durable

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

DRAAF Grand Est : les apports de la démarche en faveur de la souveraineté alimentaire

Monsieur Denis GOURDON
Directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DRAAF Grand Est

DES AMBITIONS DE PRODUCTION 2030 AFFICHEES (à date)



GRANDES CULTURES

Doublement des surfaces de légumineuses
+ 7000 t de farine

FRUITS ET LEGUMES

+ 20 ha de poires
Doublement des surfaces de tomates cerise
+ 1000 t de noix

VIANDES BLANCHES

Création de 150 poulaillers volaille de chair (3,84 M de places)
40 poulaillers de ponte (1,47 M de places)

CULTURES SPECIALISEES

Doublement des surfaces de houblon (500 à 1000 ha)

ANIMAUX DE BOUCHERIE

+ 3000 places d'engraissement de JB
+ 800 places veaux
+ 35 000 agneaux/an

PISCICULTURE

+ 600 t de poissons (truites, perches)



L’appel à candidature pour la labellisation de projets agricoles d’avenir



Un principe

Projets multi-acteurs appartenant à plusieurs aillons de la filière , porté par un chef de file

Public éligible

Producteur ou collectif de producteurs (OP, coopératives agricoles, associations, GIEE) avec au moins un acteur d’un autre maillon de la filière

collecteur, coopérative, entreprise de transformation agroalimentaire, négoce, distributeur, producteurs d’alimentation animale, de génétique animale et végétale, ainsi que, pour les filières aquacoles, producteurs de matériel biologique nécessaire à la mise en production



Conditions des projets

- Satisfait aux objectifs de souveraineté alimentaires
- Prend en compte l’adaptation au changement climatique (notamment sujet eau)
- Contribue à réduire la dépendance aux intrants (engrais, énergie, produits phyto,..) et réduction GES
- Cohérent avec démarches territoriales (PAT)

Bénéfices attendus de la labellisation

- Désignation d’un référent unique
- Organisation d’une revue en réunion interservices Coordination des instructions
- Orientation vers les dispositifs de financement adaptés, selon leurs règles propres
- Organisation par le référent unique, et avec l’accord du porteur, d’une réunion de facilitation et d’échanges avec les financeurs publics et privés
- Lorsque le projet le nécessite, un suivi prioritaire des difficultés susceptibles de retarder la mise en œuvre du projet.

L’appel à candidature pour la labellisation de projets agricoles d’avenir





Appel à candidature ouvert depuis le 2 novembre :
1ère relève le 30 novembre

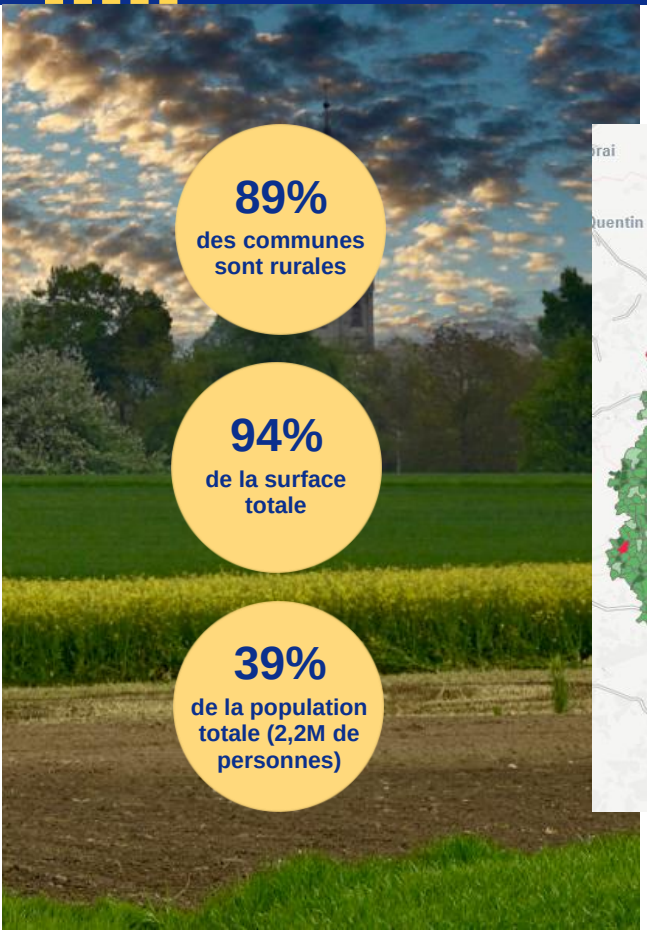
1er comité de pilotage le 16 décembre

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

Région Grand Est : le pacte pour les ruralités, construire l'avenir grâce aux atouts des territoires

Madame Béatrice MOREAU
Vice-présidente en charge de l'agriculture, de la viticulture et de la forêt
Conseil régional Grand Est

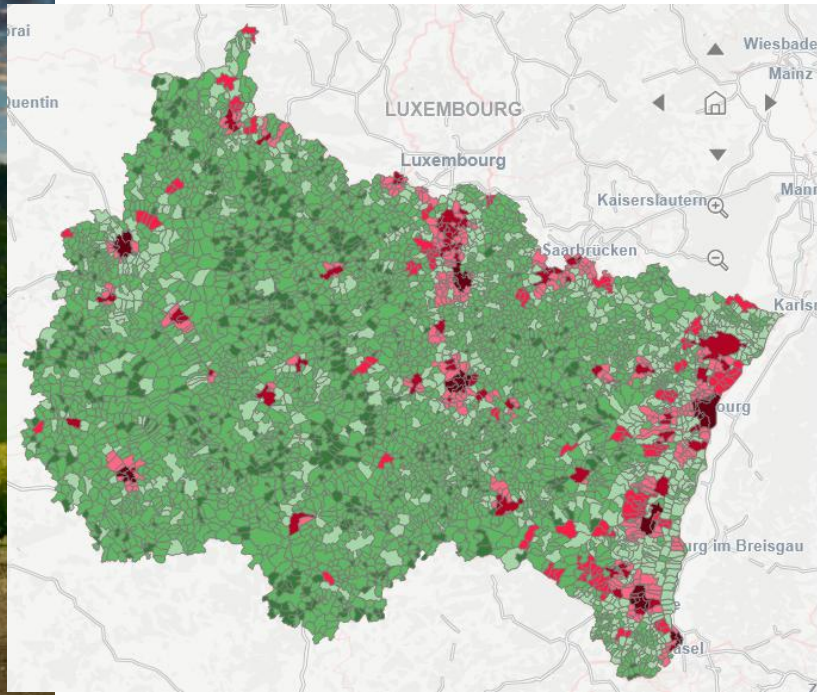
LES RURALITÉS, UN FAIT REGIONAL FORT



89%
des communes sont rurales

94%
de la surface totale

39%
de la population totale (2,2M de personnes)



Grille communale de densité INSEE

Grille en 7postes (communes)

- 1-Grands centres urbains
- 2-Centres urbains intermédiaires
- 3-Petites villes
- 4-Ceintures urbaines
- 5-Bourgs ruraux
- 6-Rural à habitat dispersé
- 7-Rural à habitat très dispersé

PACTE POUR LES RURALITÉS

La Région Grand Est

LES RURALITÉS AU COEUR DE L'ACTION DE LA RÉGION GRAND EST

Adopté en séance plénière le 5 avril 2024, le Pacte pour les Ruralités répond à une ambition claire :

Soutenir et valoriser la vitalité, la créativité et l'attractivité des ruralités

Renforcer leurs capacités à développer des projets au service du bien-vivre de tous les habitants

100
mesures

800
millions d'€





PACTE POUR LES RURALITÉS | La Région Grand Est

LES RURALITÉS AU COEUR DE L'ACTION DE LA RÉGION GRAND EST

1 Préserver et renforcer la qualité de vie

Réduire les inégalités d'accès aux soins, donner les moyens aux habitants de bien vieillir en ruralité, soutenir la vie associative, sportive et culturelle, renforcer l'ingénierie des petites communes.

2 Renforcer l'attractivité économique

Faciliter l'implantation d'entreprises pour permettre aux habitants de vivre et travailler localement, valoriser les destinations touristiques rurales, conforter l'agriculture, pilier économique et social des campagnes.

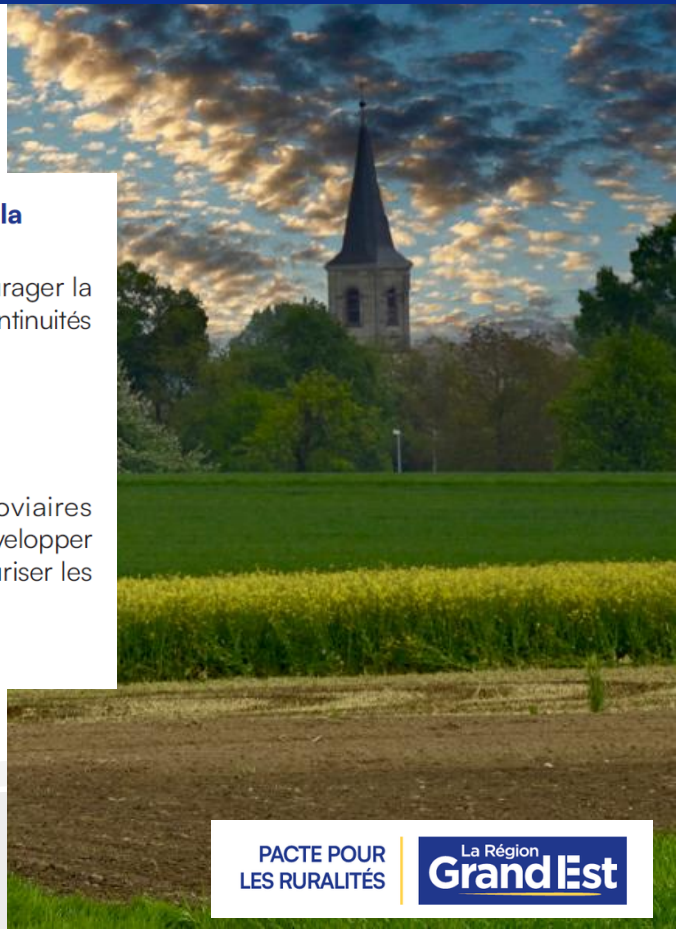
3 Conforter le rôle de leader dans la transition écologique

Préserver la nature ordinaire, encourager la sobriété énergétique, restaurer les continuités écologiques.

4 Connecter les territoires

Régénérer les petites lignes ferroviaires desservant les zones peu denses, développer le transport à la demande pour sécuriser les trajets du quotidien.

dont **le Programme ADAGE**



PACTE POUR LES RURALITÉS | La Région Grand Est

2 ANS D'ACTIONS EN CHIFFRES - septembre 2026

Quels projets accompagnés ?

+ 90%
des mesures lancées

+ 5 600
projets accompagnés
(fonds Région)

3 000 actions réalisées
pour améliorer le cadre de vie

2 000 entreprises,
artisans, commerçants et agriculteurs soutenus

+ de 15 000 élèves
bénéficiaires de la nuitée à l'internat à 1 euro /mois

62%
des aides régionales accordées localisées au sein des communes de moins de 1 500 habitants (au sens territoire)

51%
des aides régionales accompagnent des projets dans les territoires les moins densément peuplés

Pour mémoire :

UN DOSSIER DE PRESSE



PACTE POUR LES RURALITÉS | La Région Grand Est

QUELQUES MESURES PHARES

1 Coup de pouce rural

Ce dispositif permet de soutenir les petits travaux et l'acquisition d'équipements qui améliorent directement le quotidien des habitants. Depuis janvier 2025, **1 430 projets** ont été financés, bénéficiant déjà près de 30% des communes de moins de 1500 habitants.



2 Elan ruralités

677 associations locales ont été accompagnées pour organiser événements, animations et activités favorisant le lien social et la cohésion. (450 projets soutenus en 2025, 227 en 2026)



3 Aide à l'installation en agriculture

898 projets accompagnés ont été soutenus dans leurs projets



PACTE POUR LES RURALITÉS | La Région Grand Est

QUELQUES MESURES PHARES _ ALIMENTATION

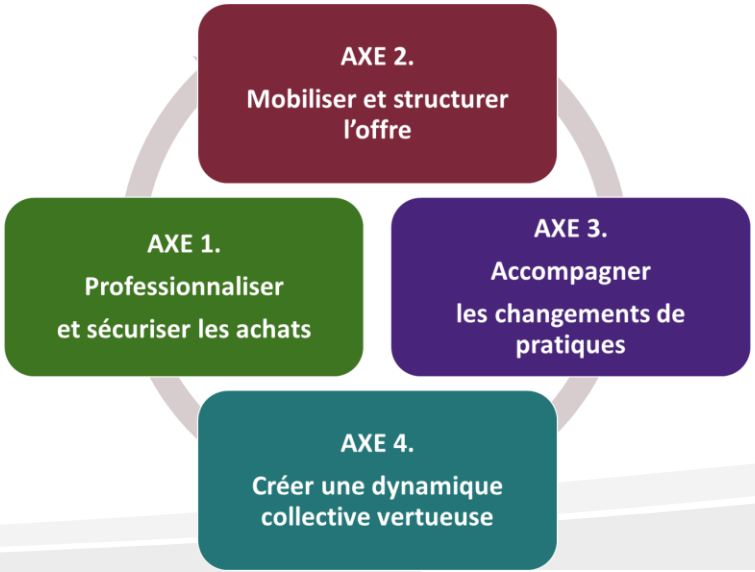
4 IPAGE Transformation-commercialisation

Renforcer la valeur ajoutée locale et les circuits courts
2026 : 111 projets soutenus = 1,9 M€ (CP nov)
60% Feader + 40% fonds Région



5 ADAGE, une alimentation durable et locale pour tous

20 signataires de la Charte ADAGE
400 contributeurs
Objectif : 60% de produits durables d'ici 2030 dans la restauco



PACTE POUR LES RURALITÉS | La Région Grand Est

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME Grand Est : de nombreux outils au service de la transition, dont celle des systèmes alimentaires

Madame Nathalie PASQUET
Directrice régionale déléguée
ADEME Grand Est

L'ADEME en deux mots

Opérateur de l'État, en charge des sujets de transition écologique :

- Air
- Agriculture, alimentation, forêt, bioéconomie
- Bâtiment
- Changement climatique
- Économie circulaire et Déchets
- Industrie et production durable
- Énergies
- Mobilité et Transports
- Urbanisme, territoires et sols

3 tutelles

- ministère en charge de l'Écologie,
- ministère en charge de l'Énergie,
- ministère en charge de la Recherche.

Au plus près des collectivités avec ses 17 directions régionales et les préfets de Région, délégués territoriaux

- 13 directions régionales en métropole
- 4 directions régionales en outre-mer

Pour engager la transition

Plateforme agir POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Plateformes multi-opérateurs :

- La plateforme **aides-territoires**
- **Les guichets uniques de l'ingénierie** : se rapprocher des services déconcentrés de l'État dans votre Région

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME

AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'OFFRE ADEME AUX ENTREPRISES DE L'AGROALIMENTAIRE



Agir sur tous les volets

Porte d'entrée pour vous : la CCI



Avec le soutien de : climaxion – anticiper • économiser • valoriser

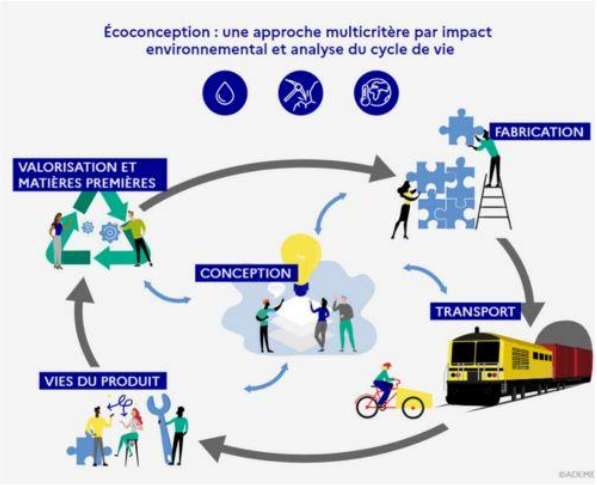
Financé par : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – ADEME – La Région Grand Est

UNION EUROPÉENNE

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Ecoconception
- Matière / Déchets
- Adaptation au changement climatique
- Efficacité énergétique

Focus Ecoconception



Travailler sa stratégie

Lancement de l'AMI Low-techs

Public cible : tout type de structures qui portent des démarches low-techs dans le cadre de coopérations territoriales multi-acteurs

Apport de l'AMI :
- Accès à la communauté des acteurs de la low-tech du Grand Est
- Accès à un espace d'échange, de partage de savoir-faire, de ressource, d'inspiration
- Accès à une base d'information sur les dispositifs régionaux, nationaux, européens
- Participation à des animations autour de la résilience territoriale, sobriété, coopération

Dans le cadre du projet ESSenti'tech pour le recensement des coopérations territoriales Low-tech en Grand Est

Lancement officiel le 4 décembre 2026

Fin de l'AMI Stratégie durable



Engagez-vous dans la décarbonation

	MANAGEMENT DE L'ENERGIE	STRATEGIE DE DECARBONATION	FINANCEMENT DES PROJETS DE TRANSITION
FORMATION	Structurer sa démarche énergétique Cible : référent énergie PROREFEI	Construire ou évaluer sa stratégie de décarbonation Cible : dirigeant et responsable RSE ACT ACCELERATE CLIMATE TRANSITION	Accélérer le financement de ses projets Cible : DAF
ACCOMPAGNEMENT	Etude d'opportunité mix énergétique Périmètre : site industriel Prime pour la certification ISO 50 001 PRO-SMEn AIDE À L'ISO 50001	Etude stratégie et trajectoire d'investissements bas carbone Périmètre : groupe ACT ACCELERATE CLIMATE TRANSITION Evaluation de la stratégie	Coaching sur projet d'investissement Périmètre : projet d'investissement

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME

AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'OFFRE ADEME AUX COLLECTIVITES



La diffusion de l'expertise

Programme Territoire Engagé Transition Écologique

Zoom sur l'axe 6 **mieux se nourrir**

Favoriser la transition agricole et accompagner les pratiques et systèmes de production agricoles durables sur le territoire.

- Connaissance des systèmes agricoles et leurs impacts
- Soutient au changement de pratique
- Maintien et développement d'exploitations agricoles durables

Soutenir une alimentation durable sur l'ensemble du territoire

- Sensibiliser, informer mobiliser la population
- Soutient des circuits courts, commerces de proximité et filières agricoles durables
- Favoriser l'agriculture urbaine
- S'impliquer dans un PAT
- Programme pour l'accès à une alimentation saine et durable

Centre de ressources, d'outils & méthodes

- la Librairie librairie.ademe.fr

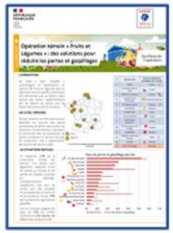
→ **Etude sur 'l'impact des PAT (Juillet 2026)**

- **Les collectivités face aux enjeux de l'alimentation durable**
- **Newsletter sur l'alimentation durable**

Un enjeu à toutes les échelles de la chaine alimentaire

PRODUCTION | TRANSFORMATION | DISTRIBUTION | R.COLLECTIVE | R.COMMERCIALE | FOYERS

ETUDES / GUIDES



- Etude 2021 « Fruits et légumes témoins»



- Etude 2019 « IAA témoins »
- Guide pour réalisation diag IAA (partenariat ADEPALE) 2023



- Etude 2016 « Distributeurs témoins»
- Guide de bonnes pratiques en Bretagne (2019)
- 10 ans d'actions (2025)



- Guide 2019 « Adapter les portions » (partenariat AMORCE)
- Guide 2020 « Les paniers anti gaspi en restau coll »
- Guide 2022 « valoriser les excédents » (partenariat AMORCE)
- Cuisines centrales (2025)
- Coûts complets en restauration collective (2025)



- Guide «métiers de bouche»(2019)
- Guide « Buffet » (2022)
- Guide « Transports de voyageurs » (2025)



- Etude 2019 « 243 foyers témoins »

OUTILS



- BàO 2020
« Diagnostic en IAA»



- Label anti-gaspillage / Référentiel Distribution (mars 2023)



- Guide pour une meilleure qualité du don (2023)
- Diagnostic en GMS (2025)

- «Diagnostic en Restau Coll» (2025)
- Chiffres clés Restau collective (2024)
- Calcul simplifié du GA (2021)



- 2023 : ratios métiers de bouche
- 2024 : chiffres clés restau commerciale
- 2025 : chiffres clés hôtellerie



- Astuces grand public
- Recettes zéro déchet

=> La Librairie ADEME

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME Direction Régionale Grand Est

Polygone/Bât D – 5 rue Hinzelin - 57000 Metz - 03 87 20 02 90 – agirpourlatransition.ademe.fr
Site de Strasbourg : 14 rue du Bataillon de Marche 24 - 67200 Strasbourg / Site de Châlons-en-Champagne : 3 rue du Faubourg Saint Antoine - 51000 Châlons-en- Champagne

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Vos Référents et Référentes par territoire

Au 09/09/26

Emilie GRAVIER Directrice Régionale emilie.gravier@ademe.fr	Christophe REIF Directeur Régional Délégué christophe.reif@ademe.fr (54, 55, 57, 88)	Nathalie PASQUET Directrice Régionale Déléguée nathalie.pasquet@ademe.fr (08, 10, 51, 52)	Céline ZEISSLOFF Directrice Régionale Adjointe celine.zeissloff@ademe.fr (67, 68)

	Référents Entreprises	Référents Collectivités	Référents Friches (Fonds vert)
	Emilie ALBISSER emilie.albisser@ademe.fr Responsable pôle Entreprises	**Laurent PLANCHET** laurent.planchet@ademe.fr Responsable pôle Collectivités	**Christophe LOUAZE** – christophe.louaze@ademe.fr Responsable pôle Friches (Fonds vert)
08 - ARDENNES	**Angèle PELLERIN** – angele.pellerin@ademe.fr	**Antoine CHIRON** - antoine.chiron@ademe.fr	**Marine DEJEAN** – marine.dejean@ademe.fr
10 - AUBE	**Lou TEXIER** – lou.texier@ademe.fr		**Camille JARNIGON** – camille.jarnigon@ademe.fr
51 - MARNE	**Angèle PELLERIN** – angele.pellerin@ademe.fr	**Hélène PAULY** - helene.pauly@ademe.fr	
52 – HAUTE-MARNE	**Lou TEXIER** – lou.texier@ademe.fr	**Rosalie GEIGER** - rosalie.geiger@ademe.fr	
54 – MEURTHE-ET-MOSELLE	**Benoît EVRARD** - benoit.evrard@ademe.fr	**Valérie LAMBOTTE** - valerie.lambotte@ademe.fr	**Marine DEJEAN** – marine.dejean@ademe.fr
55 - MEUSE		**Anne GAUTIER** – anne.gautier@ademe.fr	**Camille JARNIGON** – camille.jarnigon@ademe.fr
57 – MOSELLE	**Christophe BAREL** - christophe.barel@ademe.fr	**Alessia VILASI** - alessia.vilasi@ademe.fr	**Marine DEJEAN** – marine.dejean@ademe.fr
67 – BAS-RHIN	**Simon PINGEON** – simon.pingeon@ademe.fr	**Perrine AZIERE** – perrine.aziere@ademe.fr	**Camille JARNIGON** – camille.jarnigon@ademe.fr
68 – HAUT-RHIN		**Claude NICLOUX** - claude.niclioux@ademe.fr	
88 - VOSGES	**Christophe BAREL** - christophe.barel@ademe.fr	**Anne GAUTIER** – anne.gautier@ademe.fr	

Pour toutes demandes d'information des porteurs de projets : friches.fondsvert@ademe.fr

Formulaire de contact
(https://agirpourlatransition.ademe.fr/form/contact)

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence de l'eau Rhin-Meuse : les Plans Herbe® pour soutenir les prairies et les filières d'élevage herbager

Monsieur Fabien POTIER
Chargé d'interventions Agriculture et pollutions diffuses
Agence de l'eau Rhin-Meuse



Plan Herbe® de l'agence de l'eau Rhin-Meuse

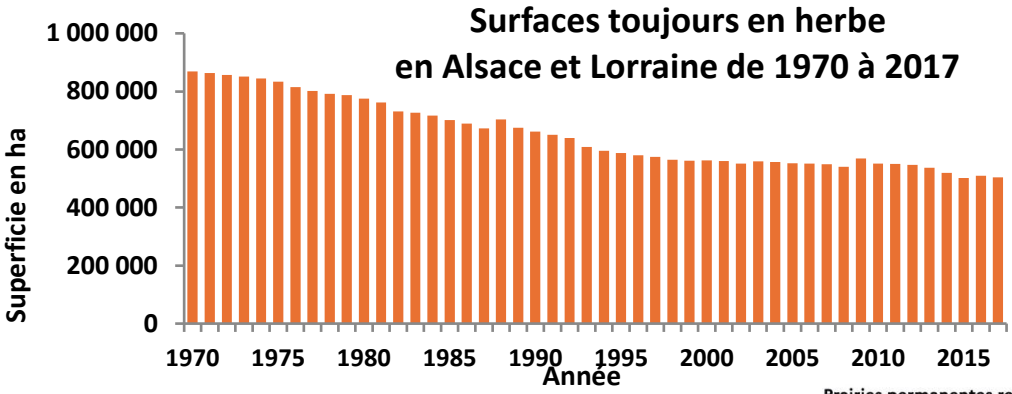
Un contrat partenarial au service du soutien de l'élevage et des prairies des bassins versants herbagers

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE DE L'EAU RHIN•MEUSE

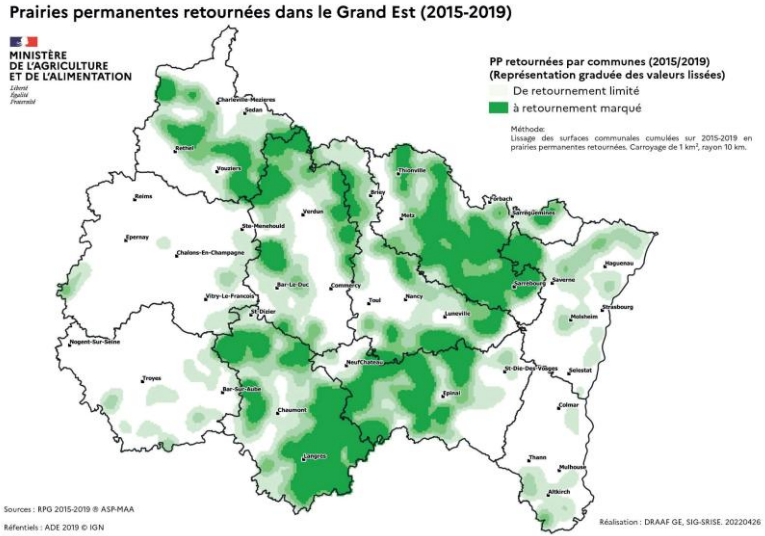
Disparition des prairies dans le Grand Est

Agreste recensement agricole



Perte de plus d'un tiers des prairies permanentes du bassin Rhin-Meuse depuis les années 70

Entre 2015 et 2019, environ 1 % des prairies permanentes sont remises en culture dans le Grand Est, avec une forte variabilité sur le territoire régional



Les prairies : de multiples fonctionnalités à valoriser:

Les prairies rendent des services que les infrastructures seules ne remplacent pas :

- **Filtration des polluants**
- **Crues & ruissellement**
- **Biodiversité & paysages**
- **Stockage carbone**

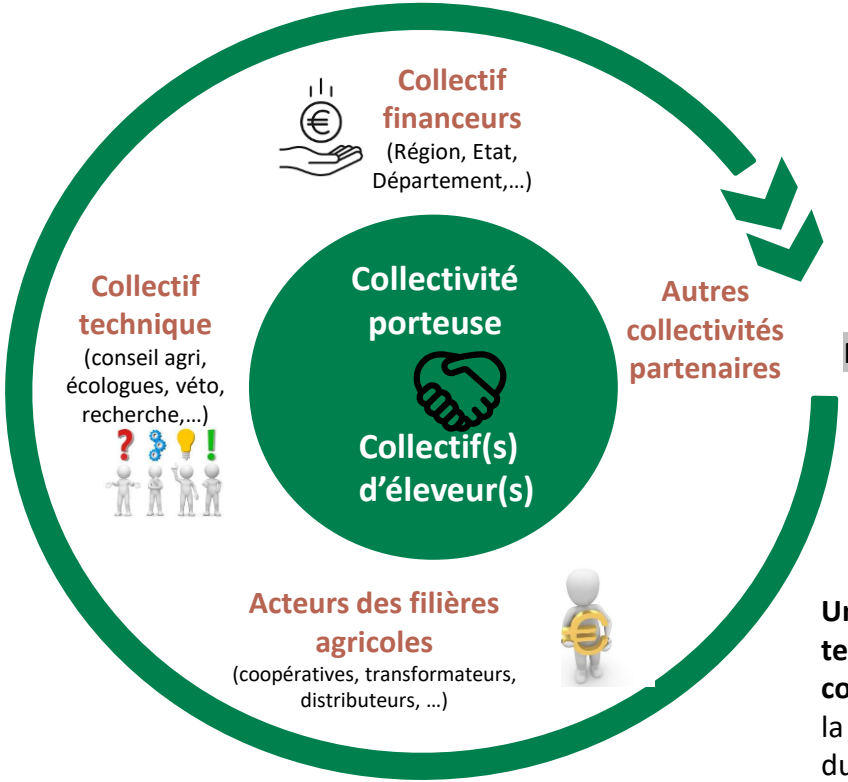
2022: motion en faveur d'un « plan de soutien de l'élevage et des prairies votée par le comité de bassin Rhin-Meuse



→ Création et développement de Plans herbe®

Un plan Herbe® : un contrat de territoire

Un cadre pour passer de l'enjeu partagé à une feuille de route



CONVENTION PARTENARIALE

1 Un projet de territoire
Zones à enjeux, des objectifs

2 Un collectif
Collectivités, éleveurs, acteurs techniques, filières, financeurs

3 Une boîte à outils
MAEC, PSE, foncier, animation, filières…

Un dispositif technique et financier concerté pour décliner la stratégie « herbe » du bassin Rhin-Meuse

12e Programme d'intervention 2025-2030 — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Plan herbe® Moselle-Sud

Principaux enjeux agricoles du territoire

ECONOMIQUE	AUTONOMIE FOURRAGERE	MAIN D'ŒUVRE	SOCIAL	FILIERES
Système économique instable et fluctuation des prix	Surfaces et stockage disponibles pour la production de fourrages	De moins en moins de jeunes agriculteurs, et encore moins de jeunes éleveurs	Mise en œuvre d'une dynamique de territoire	Réorganisation de la filière laitière (*Désengagement de Lactalis*)
Risques financiers liés à la mise en place de pratiques plus durables	Difficultés techniques liées au pâturage	Difficultés à recruter de la main d'œuvre	Mise en lien des acteurs agricoles comme non agricoles	Volonté de relocaliser la production et les ventes *(PAT, Actions fromages APLMS, projets outils de transformation sur le territoire, …)*
Valorisation des pratiques existantes *(Exemple : Valeur Parc Viande bovine)*				Contrats Alsace Lait

La boite à outils mobilisable

1. Sécuriser les surfaces

- MAEC herbivores
- PSE
- Foncier / ORE
- Haies, mares, TVB

2. Accompagner les exploitations

- MAEC diagnostics
- Pâturage & rations à l'herbe
- Autonomie fourragère
- Matériel & eau

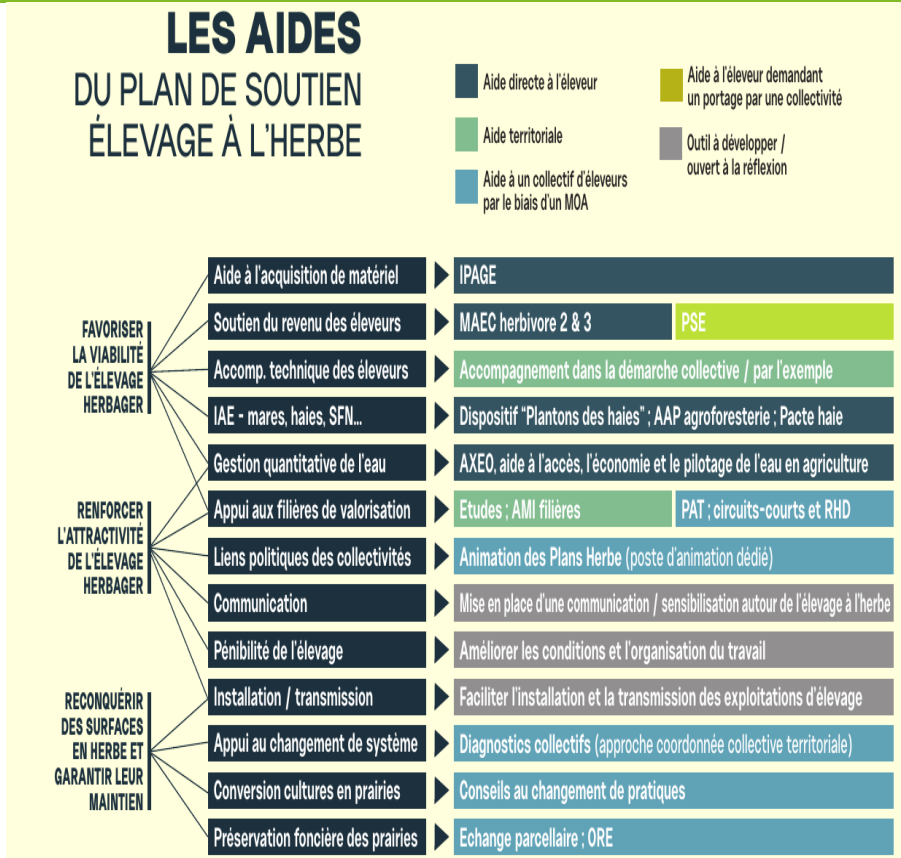
3. Créer de la valeur

- Filières lait / viande
- PAT, RHD, circuits courts
- Transformation
- Communication produit à l'herbe

4. Animer / évaluer

- Poste d'animation
- Comités
- Retours d'expérience
- Indicateurs

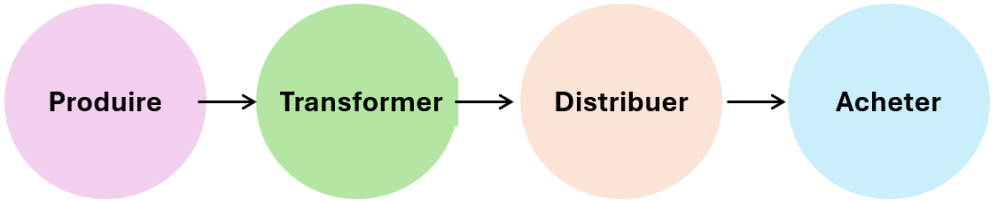
La force du Plan Herbe® : choisir la combinaison d'outils qui répond au besoin local



Outil 3 : Structurer les filières qui rémunèrent l'herbe

Sans modèle économique, la prairie reste fragile





- lait, viande, fourrages, laine : identifier les débouchés
- outil collectif de transformation ou mutualisation logistique
- Plans Alimentaires Territoriaux, restauration collective, achats publics
- communication : rendre visible le lien « produit – prairie – enjeu »

Pour les collectivités, la filière est le pont entre intérêt général et revenu agricole

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Outil 3: Structurer les filières qui rémunèrent l'herbe



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

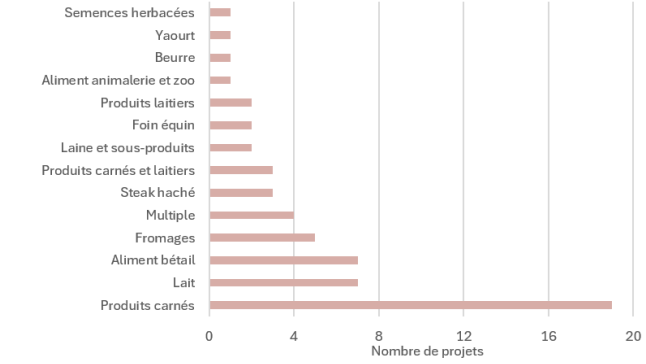
AGENCE DE L'EAU RHIN•MEUSE

AGENCE eau seine NORMANDIE

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

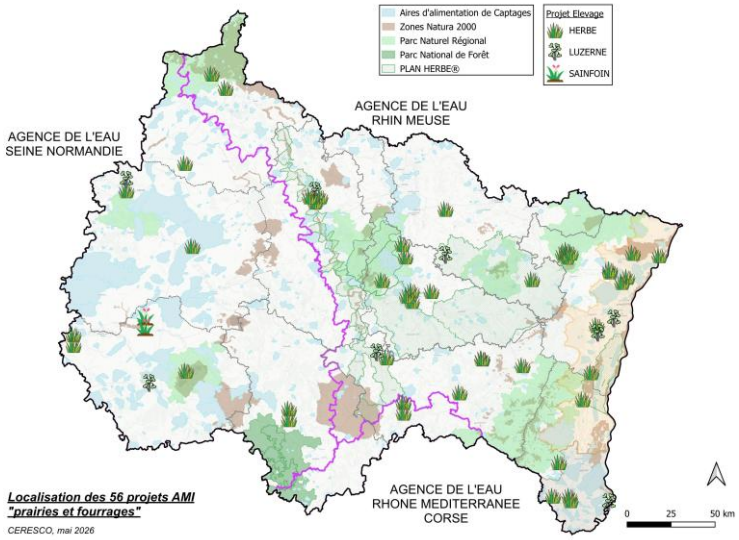
La Région Grand Est

Une diversité de débouchés avec une dominance sur les produits carnés



Les surfaces en jeu dans les projets varient de 300 ha à 2600 ha

Localisation des projets AMI



En 2025, **31 projets** sont terminés…

2,4M€ d'aides versées

…et 27 projets sont en cours de réalisation

≈ 7 275 ha développés
>77 000 ha maintenus

soit 14% de la SAU bio de la région

≈ 1 100 producteurs engagés

Structurer les filières qui rémunèrent l'herbe

Démarche de valorisation de la viande bovine



-Un produit en lien avec le territoire
⇨ Des animaux élevés dans le Parc régional
Alimentation : 75 % d'herbe et des céréales produites sur l'exploitation

-La préservation de la nature

-Le bien-être animal
⇨ réalisation d'un diagnostic Boviwell

-La juste rémunération de l'éleveur par :
⇨ Un prix d'achat qui prend en compte les coûts de production

Structurer les filières qui rémunèrent l'herbe

Etude/animation

Accompagnement technique pour répondre à un cahier des charges

2018

Chambre d'agriculture de la Haute-Marne (52)
partenaires : ODG Brie de Meaux et de Melun, CA10, CA51, Alysé élevage, ULM

Projet : Accompagnement technique des producteurs de lait pour s'adapter au nouveau cahier des charges de l'AOP Brie de Meaux

- Aide à l'Animation dans toute la zone AOP **et** sur les AAC
- Bilan : 170 producteurs accompagnés techniquement soit **2 700 ha d'herbe** en plus et **7 000 ha d'herbe maintenus**





VENDREDI 05 AVRIL 2019 • AVENIR AGRICOLE ET RURAL 05

AU FIL DE LA SEMAINE

LÉGUMINEUSES Au-delà de l'intérêt reconnu des légumineuses comme fournisseur d'azote à la culture et de protéines aux animaux, les légumineuses et leur association aux graminées fourragères peuvent s'intégrer dans un système cohérent et durable.

Un fourrage intéressant pour les AOP et pour gagner de l'autonomie

Les légumineuses ont une grande régularité de production, ce qui est un atout important pour la sécurité d'un système fourrager. De plus, elles procurent un effet bénéfique sur la structure du sol et laisse un reliquat d'azote important pour la culture suivante. Même si la récolte et la conservation des légumineuses demeurent leur point faible, elles ont une production de protéines très importante.

FOCUS POUR LES ÉLEVEURS DE LA ZONE AOP BRIE DE MEAUX

La validation du cahier des charges est désormais imminente (prévue cet automne) et la signature de la DI (déclaration d'intention) se fera dans la foulée. En résumé, l'exploitant, au moment de la signature, devra respecter tous les critères du cahier des charges.
Dans le cadre de l'option « coproduits », les vaches doivent ingérer au minimum 2kg MS de légumineuses par jour, tout au long de l'année. Par conséquent, tous les élevages en option « coproduits » devront disposer de stocks en légumineuses cet automne s'ils souhaitent auto-consommer leurs fourrages et limiter les coûts (sinon, ils devront en acheter).
Quantitativement, un élevage moyen de 65 vaches devra disposer d'un stock mensuel de 4 TMS pour respecter ce critère. Par conséquent, les surfaces nécessaires à implanter seraient de :

Quelques règles :

- *En général, éviter de dépasser 25 à 30 kg de semences, ce qui représente déjà un grand nombre de graines en terre,*
- *Pour garantir une meilleure production en 1ère année, il peut être intéressant d'ajouter 1 ou 2 espèces, de type RG Hybride ou Italien, ainsi que le Trèfle Violet,*
- *Les variétés tétraploïdes sont très appétentes (à privilégier au pâturage) mais les variétés diploïdes sont plus faciles à sécher (meilleure aptitude à la fauche),*
- *Afin de laisser les plantes reconstituer leurs réserves, nous vous préconisons de ne pas faucher sous 8 cm,*
- *Lors du semis, remplir la trémie par petites doses pour assurer un mélange homogène.*

En pure

Un des principaux intérêts en pur est de pouvoir bénéficier de l'**aide légumineuse** au niveau de la PAC (pour rappel, en 2018, le montant alloué atteignait 282 €/ha). Par ailleurs, pour les éleveurs de la zone



Pour en savoir plus:

https://www.youtube.com/watch?v=PkH0JmkkNQ8

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE DE L'EAU
RHIN•MEUSE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

Temps d'échanges

Conclusion du CRALIM

Monsieur Pierre BESSIN

Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Grand Est

Madame Béatrice MOREAU

Vice-présidente en charge de l'agriculture, de la viticulture et de la forêt

Conseil régional Grand Est

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Grand Est
Service régional de l'alimentation
Pôle Programme national pour l'alimentation